

Cfdt:

FGTE
CHEMINOTS

ASCT: LA CFDT PORTE VOS REVENDICATIONS DCI du 24 JANVIER 2022.

Le lundi 17 Janvier, 3 régions ont été touchées durement par des événements qui auraient pu être dramatiques (Normandie, Occitanie, Bretagne).

DÈS LE LENDEMAIN, LA CFDT ENCLENCHAIT UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION IMMÉDIATE AUPRÈS DE LA SA VOYAGEURS, AFIN DE PORTER SES REVENDICATIONS EN MATIÈRE D'EMPLOI, DE SURETÉ, DE CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SANTÉ AU TRAVAIL.

Depuis plusieurs mois, les agents de la filière trains souffrent. Les événements sûreté sont nombreux et de plus en plus violents. Le manque de repères et le mal-être s'intensifient •



Les projets et évolutions se multiplient, laissant planer le doute d'un avenir incertain pour notre profession.

La santé et la sécurité des personnels sont de la responsabilité de l'entreprise, la CFDT en attend donc des engagements rapides afin de retrouver un climat serein au sein de la filière •



SECRETARE NATIONALE
Sabine LE TOQUIN
06 87 42 26 08



RESP PTN TRAINS
Johann BEBEL NAVARRO
06 20 67 70 61



SG NORMANDIE
Jonathan JARRIGE
06 95 79 14 90



SÛRETÉ

- **Prendre en compte en service les temps d'équipement, d'habillage et de déshabillage.** Au regard des dispositions prévues par le Code du travail, le temps d'habillage et de déshabillage doit faire l'objet de contreparties (article L. 3121-3) dès lors que le port d'une tenue est obligatoire.
- **Geler les projets de mise en EAS, ANS**
- **Déclencher des embauches SOL et BORD** en complément des budgets 2022, pour répondre aux besoins liés à la sûreté. Recruter les CDD actuellement présents sur la filière.
- **Geler les dossiers** de réorganisation impactant les agents de la relation clients au SOL
- **Créer un « observatoire territorial de la sûreté trimestriel »**, avec les partenaires sociaux, la direction et tous les acteurs responsables de la sûreté.
- **Déployer l'application CEZARMOBILE pour les ASCT.**
- **Déployer les caméras piétons aux ASCT volontaires**
- **Commander des heures de prestations SUGE**, limiter le recours aux ADS ●

LES REVENDICATIONS DE LA CFDT CHEMINOTS

MÉTIER

- **Rétablir la Direction des Trains** garantissant la gestion de l'emploi et des gestes métier
- **Relancer la mixité dans les roulements** (La seule Gestion par Activité malmène les agents, les rend identifiables et contraint la production)
- **Former tous les ASCT aux 4S** dès l'embauche, rattraper ceux qui n'en n'ont pas bénéficié
- **Travailler le parcours professionnel**
- **Compenser la perte de rémunération suite aux évolutions décidées par l'entreprise**
- **Respecter l'accord temps de travail** (ex RH0077) et les règles qui régissent le titre 1 (pas d'astreinte, commande au plus tard à la FS, temps de repos respecté...)
- **Stopper les demandes d'explications abusives et non justifiées.**
- **Alléger la fin de carrière** via la mise en place du congé volontaire de fin de carrière
- **Prendre en charge les RPS**, désigner des interlocuteurs
- **Doter les ASCT de masques FFP2** ●

RÉMUNÉRATION

- **Rémunérer à taux plein** les temps de taxis et hlp graphiqués via la prime d'accompagnement, la fatigue et le risque routier doivent être compensés.
- **Obtenir un état des lieux des temps de parcours vers les lieux de RHR.** Ce temps doit être graphiqué pour être rémunéré, respecter le temps de repos, et prendre en compte le risque routier
- **Ouvrir la possibilité de rendre un certain nombre de primes liquidables**
- **Compenser l'impact sur la rémunération suite aux périodes de congés, de maladie ...**
- **Obtenir un véritable 13ème mois** ●

EMPLOI

- **Geler les dossiers de réorganisation SOL et BORD**
- **Anticiper, réactiver les recrutements SOL et BORD**
- **Recruter des opérateurs au sein des commandes du personnel**
- **Déployer les assistants RET, les intégrer au sein du parcours professionnel** ●

